



200 €

Pour conduire un 125 avec un Permis B

Formation 125

LE FORFAIT COMPREND

» Les frais d'inscriptions

La Théorie

» **2h** Rappels sur les règles du Code de la Route

» Les fournitures pédagogiques

La Pratique

» **5h** 1 module *Piste*
1 module *Circulation*



SAVERNE

5, quai du Château
67700 SAVERNE
Tél : 03 88 91 60 30
Du lundi au vendredi :
13h30 - 19h00
Le samedi :
9h00 - 12h00



BOUXWILLER

1, rue du Canal
67330 BOUXWILLER
Tél : 03 88 02 88 74
Lundi, Mardi,
Mercredi et Vendredi
13h30 - 19h00
Le samedi :
9h00 - 12h00



MARMOUTIER

40A, rue du Général Leclerc
67440 MARMOUTIER
Tél : 09 80 43 40 52
Mercredi et Vendredi
13h30 - 19h00
Le samedi :
9h00 - 12h00

EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

La conduite d'un deux-roues peut être dangereuse !
Pour votre sécurité, lors de la formation pratique, vous devez obligatoirement être vêtu de votre équipement motard homologué !



- » Un **casque** aux normes
- » Une **veste** (cuir ou tissu)
- » Une **paire de gants moto**
- » Un **jeans**
- » Une **paire de chaussures** (fermées et montantes)



Pour plus d'infos,
prendre contact avec :

Philippe - 06 79 26 24 22

Seuls les véhicules sont fournis par
Conduite actuelle

CONSTITUTION DU DOSSIER

Depuis le 1er janvier 2011, **tout titulaire du permis B** souhaitant commencer à circuler sur un deux-roues de 50 à 125cm³ ou sur un scooter à 3 roues **doit suivre une formation obligatoire de 7h.**

Les usagers des deux-roues motorisés étant vulnérables, cette formation a pour objectif de familiariser les futurs conducteurs avec la conduite spécifique de ce type de véhicules.

- » 1 photo d'identité officielle
- » Photocopie recto-verso de la pièce d'identité
- » Photocopie du permis de conduire de plus de 2 ans
- » Attestation de suivi de formation (fournie par *Conduite actuelle*)
- » Règlement de 200€